



RECYCLAGE ATTESTATION À LA CONDUITE SÉCURITÉ DES PELLES HYDRAULIQUES (OPTION MÉCALAC)



Durée
8 heures



Date début prochaine
session
sur inscription



Nb places dispo.
/



Langue
/



LIEU DE LA FORMATION

Référence : E3117

Formateurs : Les formateurs de l'IFSB.

Effectif max : 3 participants

Quand : Suivant planning et sur
demande

Langue : FR;DE

Tarif : 490,00 € HTVA



ACCÈS AU LIEU DE FORMATION

INSTITUT DE FORMATION SECTORIEL
DU BATIMENT SA.

PUBLIC CIBLÉ

Les salariés des entreprises de construction

OBJECTIF

Être capable de conduire un engin pelle- Mécacac en respectant les règles de sécurité, suivant la recommandation de prévention établie par l'Association Assurance Accidents (AAA)

CONTENU DE LA FORMATION

Le contenu de la théorie sera adapté en fonction des besoins des candidats

Théorie :

- Réglementation, normalisation et texte (obligation du constructeur, obligation des employeurs, responsabilité du conducteur)
- Technologie et caractéristique des engins (classification, technologie des organes)
- Fonction des organes et des dispositifs de sécurité
- Prise de poste et fin de poste
- Règles d'utilisation et de stabilité
- Les risques lors de l'utilisation de l'engin
- Plaque de charge et plaque constructeur
- Étiquetage de produits dangereux et de manutention
- Signalisation et balisage
- Techniques d'élingage et accessoires de levage

Pratique :

- Prise de poste
- Adéquation de l'engin
- Familiarisation au poste de conduite
- Conduite et manipulation
- Elingage de charges
- Fin de poste

PRÉ-REQUIS DE RECEVABILITÉ DE L'INSCRIPTION

- Le stagiaire doit avoir 18 ans au moins.
- Le stagiaire doit être en possession d'un permis de conduire valable.
- Un certificat médical valide stipulant la permission de conduire un engin de la catégorie C. Aussi nous vous demandons de bien vouloir joindre ce document, au profil de votre salarié via votre compte en ligne avant que la formation ne commence, sinon il ne sera pas admis en formation.
- La formation s'adresse aux personnes expérimentées ayant déjà suivi une formation et aux personnes titulaire d'une attestation à la conduite en sécurité dont la date arrive à expiration.

PÉDAGOGIE

La pédagogie s'articule entre une alternance Théorie/Pratique dont les objectifs généraux sont la maîtrise sur le plan pratique et technologique de la conduite en sécurité d'un Mécacac.

VALIDATION DE LA FORMATION

A l'issue du recyclage, une évaluation sera réalisée (évaluation théorique et pratique), le candidat devra obtenir une moyenne de 7/10 en théorie comme en pratique, avec un minimum de 7/10 pour certains points spécifiques, dits éliminatoires selon la recommandation.

Le passage avec succès de l'évaluation théorique est nécessaire pour l'admission à l'évaluation pratique.

En cas de réussite le candidat se voit délivrer par notre organisme de formation une attestation de conduite en sécurité avec mention du type d'engin concerné.